



4 Arctic Council Teacher Discussion Card

BACKGROUND INFORMATION ON THE ARCTIC COUNCIL

The Declaration on the Establishment of the Arctic Council, signed in Ottawa on September 19, 1996, established the Arctic Council as a high-level forum to enhance cooperation, coordination and interaction among the Arctic states with the active involvement of Arctic Indigenous peoples and other Arctic inhabitants on common Arctic issues.

What is unique about the Arctic Council is that Arctic Indigenous peoples are at the table and have a voice along with the Arctic states, helping to make the decisions that affect their lives. This unique relationship at the council underscores the importance of ensuring that the people who live in the North have their voices heard. Arctic challenges cannot be addressed without working with the people who live there. It is one of the council's defining features and gives it more domestic, regional and international legitimacy.

Three binding agreements among the eight Arctic states have been negotiated: the first on search and rescue was signed in 2011, the second on oil pollution preparedness and response was signed in 2013, and the third on enhancing international Arctic scientific cooperation was signed in May 2017.

Landmark studies have been published on environmental pollutants, shipping, tourism, safety, search and rescue, conservation of biodiversity, oil pollution response, environmental monitoring, protection of marine waters, human health (including mental wellness), sustainable development, Indigenous languages and, of course, climate change.

Diplomacy and cooperation — between all members of the Arctic Council — are vital. The Ottawa declaration explicitly excludes military security issues from the mandate. The council is a forum for consensus-based decisions on issues of sustainable development and environmental protection of the Arctic, such as the following:

1. Conservation of Arctic flora and fauna: The Arctic Council addresses the conservation of Arctic biodiversity by working to ensure the sustainability of the Arctic's living resources. To conserve the natural environment and allow for economic development, comprehensive baseline data is required, including the status and trends of Arctic biodiversity, habitats and ecosystem health.

Question: Who should be responsible for this data and how should the Arctic Council go about collecting it?

2. Arctic monitoring and assessment: Part of the Arctic Council's work is to monitor the Arctic environment, ecosystems and human populations, and to provide scientific advice to support governments as they tackle pollution and the adverse effects of climate change. It is important to assess the effects of anthropogenic (caused by humans) pollutants in all aspects of the Arctic environment, including the effects on humans. This involves documenting pollution trends, sources and pathways, as well as examining the impact of pollution on Arctic flora and fauna, especially those used by Indigenous people, and reporting on the state of the Arctic environment.

Question: How should all members make sure they are monitoring similar elements to allow international comparisons and not miss important indicators? How would they decide what to monitor and the process to do so?



4 Arctic Council Teacher Discussion Card

3. Sustainable development: The Arctic Council works to advance sustainable development in the Arctic and to improve the conditions of Arctic communities as a whole. It tackles issues such as climate change adaptation, infrastructure development, education, health, renewable energy and supporting Indigenous languages development. It is important to protect and enhance the environment, economies, culture and health of Indigenous Peoples and Arctic communities.

Question: How can the Arctic Council work together to enhance economic growth and help increase the quality of life for Arctic communities?

4. Protection of Arctic marine environment: The Arctic Council works to protect and promote the sustainable use of the Arctic marine environment. Increased economic activity and significant changes due to climatic change are resulting in increased use of Arctic waters, as well as revealing opportunities in and threats to the Arctic marine and coastal environments. These changes require more integrated approaches to address existing and emerging challenges in the Arctic's marine and coastal environments.

Question: How can the Arctic Council work together to protect the Arctic marine and coastal environments?

5. Climate change and its impact on traditional ways of life: The Arctic Council recognizes that climate change is affecting the Indigenous peoples' way of life and their traditional practices. Hunting, fishing and gathering are important sources of food in Indigenous communities and part of the local economy. Harvesters are having to adapt to changing weather, ice, and other environmental conditions caused by climate change.

Question: How can the Arctic Council work together to ensure that the traditional way of life for Indigenous people living in the North is protected?



4 Conseil de l'Arctique

Fiche de discussion de l'enseignant

GÉNÉRALITÉS SUR LE CONSEIL DE L'ARCTIQUE

Signée à Ottawa le 19 septembre 1996, la Déclaration sur la création du Conseil de l'Arctique établit le Conseil de l'Arctique comme un lieu de débats de haut niveau ayant pour but de favoriser la coopération, la coordination et l'interaction entre les États membres ainsi que la participation active des peuples autochtones et des autres habitants de l'Arctique concernant les questions qui leur sont communes.

Un fait unique concernant le Conseil de l'Arctique : Les peuples autochtones sont présents et ont voix au chapitre avec les États membres; ils participent donc aux décisions qui les concernent. Cela souligne l'importance de faire entendre les voix des gens qui habitent dans le Nord. On ne peut résoudre les problèmes touchant l'Arctique sans collaborer avec les gens qui y vivent. C'est l'une des caractéristiques fondamentales du Conseil, qui lui donne une légitimité nationale, régionale et internationale.

Les huit États membres ont conclu trois accords liant les parties : la première sur la recherche et le sauvetage signée en 2011; la deuxième sur la préparation et la réaction à la pollution pétrolière signée en 2013; et la troisième sur l'amélioration de la coopération internationale en matière de recherche scientifique sur l'Arctique signée en mai 2017.

On a publié d'importantes études sur divers sujets : polluants environnementaux, marine marchande, tourisme, sécurité, recherche et sauvetage, conservation de la biodiversité, réponse à la pollution pétrolière, surveillance environnementale, protection des eaux marines, santé humaine (y compris la santé mentale), développement durable, langues autochtones et, bien sûr, changements climatiques.

La diplomatie et la coopération entre tous les membres du Conseil de l'Arctique sont aussi des points primordiaux et c'est aussi pour cela que les pays membres doivent être gouvernés de façon pacifique. La Déclaration d'Ottawa exclut explicitement les questions militaires et sécuritaires de son mandat. Le Conseil est un lieu de débats où se prennent des décisions consensuelles sur les questions de développement durable et de protection de l'environnement arctique, comme :

1. Conservation de la flore et de la faune de l'Arctique : Le Conseil de l'Arctique favorise la conservation de la biodiversité dans l'Arctique en veillant à assurer la pérennité des ressources vivantes. Pour préserver l'environnement naturel et favoriser le développement économique, on a besoin d'un corpus exhaustif de données de base, notamment sur l'état et les tendances de la biodiversité dans l'Arctique, les habitats et la salubrité des écosystèmes.

Question : Qui doit se charger de fournir ces données et comment le Conseil doit-il procéder pour les obtenir ?

2. Surveillance et évaluation de l'Arctique : Une partie du travail effectué par le Conseil consiste à surveiller l'environnement, les écosystèmes et les populations humaines de l'Arctique et à fournir des avis scientifiques aux gouvernements pour les aider à lutter contre la pollution et les effets négatifs des changements climatiques. Il importe d'évaluer les effets des polluants anthropogéniques (provenant de l'activité humaine) sur tous les aspects de l'environnement arctique, y compris sur les populations humaines. Pour cela, il faut étudier les tendances, les sources et les voies de pollution. Il est aussi nécessaire d'examiner les effets de la pollution sur la flore et la faune arctiques, surtout les espèces utilisées par les Autochtones, et de rédiger des rapports sur l'état de salubrité de l'environnement arctique.

Question : Comment faire pour s'assurer que tous les membres surveillent des éléments similaires (permettant des comparaisons internationales) et ne passent pas à côté d'indicateurs essentiels ? Comment décider des éléments à surveiller et des méthodes pour le faire ?



4 Conseil de l'Arctique

Fiche de discussion de l'enseignant

3. Développement durable : Le Conseil de l'Arctique travaille au développement durable de l'Arctique et à l'amélioration des conditions des collectivités de l'Arctique dans leur ensemble. Il s'intéresse aux questions comme l'adaptation aux changements climatiques, le développement des infrastructures, l'éducation, la santé, l'énergie renouvelable et l'appui aux langues autochtones. Il importe de protéger et de renforcer l'environnement, l'économie, la culture et la santé des peuples autochtones et des collectivités de l'Arctique.

Question : Comment les membres du Conseil de l'Arctique peuvent-ils coopérer pour renforcer la croissance économique et améliorer la qualité de vie des collectivités arctiques ?

4. Protection de l'environnement marin de l'Arctique : Le Conseil de l'Arctique contribue à la protection et à la promotion d'une utilisation durable de l'environnement marin de l'Arctique. L'activité économique accrue et les effets considérables des changements climatiques entraînent une utilisation plus importante des eaux arctiques, ce qui ouvrent de nouvelles possibilités mais posent de nouvelles menaces pour les milieux marins et côtiers de l'Arctique. Ces changements nécessitent des démarches mieux intégrées pour faire face aux défis existants et émergents dans ces environnements.

Question : Comment les membres du Conseil de l'Arctique peuvent-ils coopérer pour protéger les milieux marins et côtiers de l'Arctique ?

5. Changements climatiques et leurs effets sur les modes de vie traditionnels : Le Conseil de l'Arctique reconnaît que les changements climatiques influent sur le mode de vie des Autochtones et leurs pratiques traditionnelles. Dans de nombreuses collectivités nordiques, la subsistance des Autochtones et l'économie locale reposent sur la chasse, la pêche et la cueillette. À mesure que les conditions de l'environnement se transforment, les méthodes de chasse locales connaissent des changements et intègrent de plus en plus de nouvelles technologies comme le GPS.

Question : Comment les membres du Conseil de l'Arctique peuvent-ils coopérer pour protéger les modes de vie traditionnels des peuples autochtones du Grand Nord ?